

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2026

---

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 164

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

-----

### ARTICLE 22

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à supprimer la taxe « petits colis », dont le montant a été porté de 2 à 5 € au Sénat.